



Créteil CTC

Cfdt SF3C

Antenne Val de Marne

Maison des syndicats 11/13 rue des Archives

94010 CRETEIL CEDEX

Tél. 01 43 99 56 03 **Fax.** 01 43 99 56 41

Courriel : 94@cfdt3c.org

Web : www.cfdtsf3c.org

Le 04 avril, le CTC bascule en PIC

Devant l'absence d'information de la Direction du centre et de la DOTC, la CFDT a sollicité une audience afin de faire un point sur la transformation du CTC en PIC et les conséquences de cette bascule. La CFDT en a profité pour rappeler ses exigences.

La CFDT renouvelle son exigence d'une prime de 500 euros.

Au regard de toutes les évolutions déjà subies en 2010, la CFDT revendique une prime spécifique de 500 euros pour l'ensemble du personnel du Centre. Les collègues de Bobigny ont obtenu cette prime, le personnel de Créteil ne doit pas être écarté d'un tel dispositif.

Les brigades. Les horaires : Devant l'ampleur des rumeurs qui circulent dans le Centre, la CFDT a obtenu certaines garanties mais aussi l'amorce de changements à venir.

- **Le samedi après-midi :** La Directrice s'est engagée à maintenir les horaires actuels de jours sans aucune modification. L'activité du samedi après-midi restera comme actuellement exceptionnelle, sur la base d'agents volontaires en heures supplémentaires y compris en cas de reprise du TG1 éco.
- **Le dimanche soir :** La Direction souhaite revenir sur la 22/6 travaillant du lundi au vendredi. Elle annonce vouloir supprimer la brigade sans dimanche et basculer les 30 agents concernés sur la 22/6 avec dimanche soir.
Aussi, l'arrivée plus tardive du trafic va mettre fin aux heures supplémentaires de 20 à 22 heures. En effet, dès le 15 mai 2011, cette activité complémentaire va s'arrêter...

Pour la CFDT, il n'est pas question de revenir sur les engagements pris lors de la disparition des 2 nuits sur 4 avec les 8 nuits de repos supplémentaires obtenues.

La CFDT exige le maintien de 192 nuits maximum par an et pas une de plus.

Sans réel contrepartie de la Direction, la CFDT s'opposera à ces changements.

L'emploi : La Directrice a confirmé la suppression de 43 positions de travail en 2011 soient 50 emplois. La CFDT conteste cette décision qui va dégrader nos conditions de travail et demande le comblement et le remplacement des départs. Nous exigeons aussi de nouvelles négociations concernant les promotions en classe 2 et l'accès généralisé au 1.3.

Les travaux : Plusieurs travaux d'importance sont d'ores et déjà prévus. Carré Pro, accueil Clients, Clôture et sol de la cour, toilettes, vestiaire à l'étage, lumière intérieure et extérieure, accès personnel handicapé, salle de repos...

De gros travaux de sécurisation du centre sont aussi prévus : 140 caméras, 1 sas entrée avec 1 agent de sécurité. **La CFDT renouvelle ses exigences de priorité aux équipements de manutention afin de réduire les pénibilités, la création d'abris extérieurs pour les fumeurs et davantage de moyens consacrés aux équipements sociaux.**

Contactez les représentants CFDT, nous porterons vos revendications auprès de la direction.

Urgent - Permutation sur les MTI : Des engagements avaient été pris par la Directrice de permettre 2 permutations dans une vacation sur les machines. Cette décision n'est toujours pas appliquée. Nous réitérons cette demande qui permet de réduire les pénibilités.

Mobilisez vous avec la CFDT pour de vraies contreparties